

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/MCB
Objet
TARIFS DU GARDEN 1982

82.036

DATE DE CONVOCATION

12 FEVRIER 1982

DATE D'AFFICHAGE

12 FEVRIER 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

POUR 21

CONTRE

ABSTENTIONS 3

30034
- 1. MAR. 1982
ROCHEFORT-si-MER (Chte-Mer)

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT DEUX

le DIX NEUF FEVRIER à 20 heures 15
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Mle FOUCHÉ - MM. BUJARD-BOUTET
BOUCHET-LACHAUD-DUFOUR Adjoints
MM. COLLE-PAPEAU-TETARD-MAURELLET-GUICHAOUA-BOULAN
BERLAND-BROTREAU-DUFEIL-CABAL-PELLETIER-Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MONTRON par M. BUJARD
Me TAP par M. CABAL
BOISARD par M. MAURELLET
NAULIN par Mle FOUCHÉ

Absents :
MM. VIAUE-POUGET-POUMAILLOUX

M on sieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

Dès le mois de mars 1982, le Garden sera en mesure
de mettre à la disposition des usagers tout ou partie de ses ins-
tallations.

Il est proposé de décider des tarifs qui seront en
usage pour l'année 1982 selon les propositions ci-jointes.

LE CONSEIL MUNICIPAL ,

Ouï l'exposé de M. Le Rapporteur,

Vu les propositions de la SEMIPAR,

DECIDE :

de fixer, pour l'année 1982, les tarifs d'usage du GARDEN, comme suit :

	<u>1981</u>	<u>1982</u>
<u>TENNIS</u>		
à l'année 1ère carte	920	920
2ème carte	850	850
3ème carte	595	595
4ème carte	425	425
ANNEE HORS SAISON	605	605
mois (sauf juillet -août) 1ère carte	425	500
2ème carte	385	SUPPRIME
mois (juillet -août) 1ère carte	635	750
2ème carte	570	670
3ème carte	490	575
4ème carte	395	460
semaine (juillet-août) 1ère carte	280	330
2ème carte	255	300
SEMAINE HORS SAISON	145	180
LE COURT EN SAISON	55	70
LE COURT HORS SAISON	45	55
LA PARTIE - SAISON		35
LA PARTIE - HORS SAISON		28
COURT MAIRIE	35	42
LECON INDIVIDUELLE	50	60
LECON COLLECTIVE	20	25
CARTE MENAGE	-	1 570,00
Hors saison et hors week-end 1/2 tarif aux étudiants du CAREL et aux scolaires		
<u>BRIDGE</u>		
Année 1ère carte	535	585
2ème carte	410	450
Année hors saison	300	
Juillet - août 1ère carte	345	405
2ème carte	255	300
Journée - saison	18	22
HORS SAISON	12	15

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et en susdits.
Ont signé au registre, M^{rs} les Membres présents,

Par extrait conforme,
Le Maire,



[Signature]
Pierre LIS.

SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

- 1. MAR. 1982

Délibération Exécutoire
Art. L.121 31 du C. des C. nes